

mars 2019



Le mot du MAIRE

« Comme nous l'avons évoqué dans notre précédent bulletin, concernant la fibre optique, celle-ci est arrivée dans notre commune. Un bon nombre d'habitants se sont déjà raccordés. C'est un confort supplémentaire dans le domaine de la communication et du travail. Avoir l'avantage de cette technologie permet de retenir ou faire venir des familles dans nos villages. Les travaux rue de Lebeville ont entraîné quelques désagréments aux riverains, je les remercie de leur patience. Ce remplacement de conduite en eau portable est effectué pour leur bien être. Malgré les baisses ou suppression de subventions, nous nous préoccupons de l'amélioration de votre cadre de vie et environnement (éclairage public, aires de jeux, fleurissement, élagage...). Pour une meilleure qualité de vie dans le village, il est souhaitable que les riverains se conduisent en bon voisin et respectent la vie d'autrui en évitant les facteurs de nuisance. Prendre en considération le travail des bénévoles et employés municipaux qui oeuvrent pour notre environnement et embellissement de notre commune. Je remercie particulièrement les associations, commerçants ainsi que tous les bénévoles qui contribuent au rayonnement de notre village par leurs animations et manifestations. »

Raoul Hodot



www.bainville-aux-miroirs.fr

TRÈS HAUT DÉBIT LA FIBRE OPTIQUE EST LÀ !

Le Grand Est équipé

Le Conseil régional du Grand Est a choisi de lutter contre la fracture numérique dans les territoires du Grand Est et de permettre aux habitants de vivre dans la première région connectée de France. Les 3 600 communes du Grand Est bénéficieront de la fibre optique déployée par ce projet de programme dénommé Losange qui a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 35 ans. Le déploiement de la fibre optique est en cours en Meurthe-et-Moselle jusqu'en 2023. La commune de Bainville-aux-Miroirs étant située en zone blanche était prioritaire. Les travaux d'infrastructures ont eu lieu durant l'été, suivis d'une réunion d'information en novembre dernier.

Raccordement, mode d'emploi

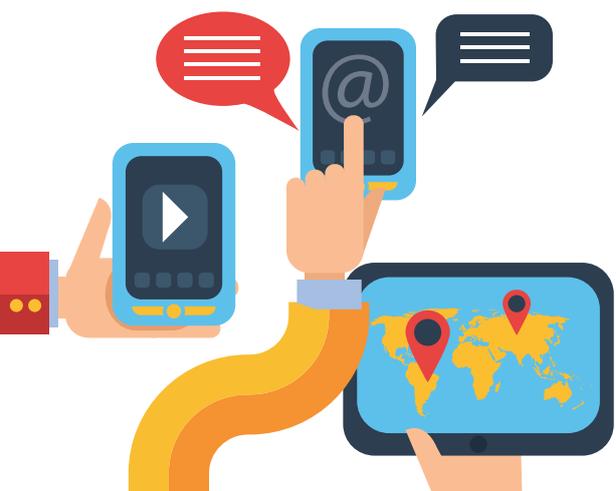
Pour le raccordement on distingue deux étapes :

- **le déploiement sur le domaine public** : avec comme récepteur puis émetteur le nœud de raccordement optique. C'est le point de concentration du réseau de fibre optique où sont installés les équipements actifs. À partir de ce point, la fibre continue son chemin sur le domaine public jusqu'aux différents quartiers.
- **le déploiement jusqu'à votre domicile** : la fibre optique est amenée du domaine public à l'intérieur du logement jusqu'à la prise optique terminale, c'est le point de raccordement physique de l'utilisateur final.



La fibre optique est aujourd'hui déployée dans notre village et ouverte à la commercialisation, c'est à vous de jouer !

1. Pour bénéficier de ce nouveau service, il suffit de se rendre sur www.losange-fibre.fr et de souscrire un abonnement selon vos besoins et vos envies auprès des opérateurs suivants : Wibox, Ozone, K-net, Comcable, Coriolis, Nordnet, Videofutur.
2. Prenez rendez-vous avec votre opérateur pour venir effectuer le raccordement du domaine public à votre domicile. Si votre réseau électrique arrive en souterrain, la fibre passera en souterrain ; si votre réseau arrive en aérien, la fibre arrivera en aérien. N'oubliez pas de vérifier vos infrastructures avant le rendez-vous (fourreaux, regard...) pour le bon déroulement de votre raccordement.



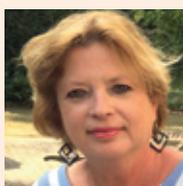
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Raoul Hodot
Maire
Retraité fonction
territoriale
rue des Chaussottes



Éric Roth
1^{er} adjoint
Délégation Travaux
Chef d'entreprise
route D570



Brigitte Meyer
2^e adjoint
Délégation Finances
Dirigeante agence
de communication
Bingerville



Boris Brochin
Chef de projet
informatique
rue de Lebeville



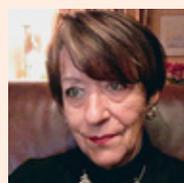
Laurent Desjeunes
Chauffeur livreur
Bayon



Éliane Mortal
Retraîtée service
hospitalier
rue de Lebeville



Jean-Pierre Remy
Agriculteur
route D570



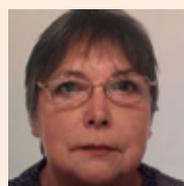
Marie-Paule Scheubel
Retraîtée finances
publiques
rue des Chaussottes



Chantal Thiery
Retraîtée AMP
rue des
Chaussottes



Anne-Lise Vialette
Agent administratif
CPAM
rue de Lebeville



Mireille Doyen
Retraîtée service
hospitalier
rue de Lebeville
Démissionnaire

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Président des commissions :
Raoul Hodot

FINANCES ET GESTION

Vice-présidente : Brigitte Meyer
Membres : Marie-Paule Scheubel,
Boris Brochin, Laurent
Desjeunes, Éliane Mortal

TRAVAUX

Bâtiments, voirie, chemins
ruraux, grands travaux, PLU
Vice-président : Éric Roth
Membres : Boris Brochin,
Laurent Desjeunes,
Jean-Pierre Remy,
Marie-Paule Scheubel,
Éliane Mortal, Chantal Thiery

BOIS ET FORÊTS

Vice-président : Éric Roth
Membres : Boris Brochin,
Jean-Pierre Remy

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, PATRIMOINE

Fleurissement, plantations,
patrimoine naturel, entretien du
village, cimetière, camping
Vice-présidente : Chantal Thiery
Membres : Laurent Desjeunes,
Éliane Mortal

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Artisanat, commerces, entreprises
et développement économique,
habitat, intercommunalité
Vice-président : Éric Roth
Membre : Brigitte Meyer

ÉCOLES-VIE CULTURELLE ET SPORTIVE-COMMUNICATION

Liens avec les associations
communales, relations avec les
établissements scolaires, coopérative
scolaire et association USEP,
bulletin municipal, cérémonies
Vice-président : Laurent Desjeunes
Membres : Brigitte Meyer,
Éliane Mortal, Anne-Lise Vialette

RESPONSABLE EMPLOYÉ COMMUNAL

Raoul Hodot (maire)

RESPONSABLE SALLE POLYVALENTE

Chantal Thiery

RESPONSABLE JOURNAL MUNICIPAL ET SITE INTERNET

Brigitte Meyer

LES DÉLÉGUÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE PAYS DU SAINTOIS

Titulaire : Brigitte Meyer
Suppléant : Laurent Desjeunes

SIVU DE LA HAUTE-MOSELLE

Présidente : Éliane Mortal
Suppléants : Chantal Thiery
Anne-Lise Vialette

SIS BAYON

Titulaire : Éliane Mortal
Suppléant : Anne-Lise Vialette

SYNDICAT DES EAUX DE PULLIGNY

Titulaires : Éric Roth
Suppléant : Raoul Hodot

COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE DE BAINVILLE-AUX-MIROIRS

MEMBRES ÉLUS

Président : Raoul Hodot
Vice-présidente : Brigitte Meyer
Éric Roth, Chantal Thiery, Marie-
Paule Scheubel, Anne-Lise Vialette
Membres bénévoles :
Evelyne Masson, Cathy Ricque

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

NOMMÉE PAR LE PRÉFET

Titulaires : Gilbert Brochin, Guy
Bourguignon, Bernard Gerard,
Jean-Pierre Petitjean, Éric Roth,
Philippe Aussedat (Portieux 88)
Suppléants : Dominique Fauterre,
Boris Brochin, Chantal Thiery, Éliane
Mortal, Laurent Desjeunes, Pascal
Barbezant, (Laneuveville-devant-Bayon)

DÉLÉGUÉ À LA DÉFENSE

Éric Roth

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2018

DÉLIBÉRATIONS DU 13 MARS 2018

- > Encaissement d'un don du foyer rural d'un montant de 78 €
- > Approbation du transfert d'une classe primaire de Roville-devent-Bayon à Neuviller-sur-Moselle.

DÉLIBÉRATIONS DU 5 AVRIL 2018

Approbation et vote compte de gestion compte administratif 2018 :

Investissement

- > Dépenses
Prévu : 161 578,76 Réalisé : 63 736,69
- > Recettes
Prévu : 172 616,90 Réalisé : 6 214,20

Fonctionnement

- > Dépenses
Prévu : 215 414,04 Réalisé : 205 747,17
- > Recettes
Prévu : 292 151,86 Réalisé : 193 649,95

Résultat de clôture de l'exercice

- > Investissement : 94 812,75
- > Fonctionnement : 114 263,64
- > Résultat global : 209 076,39

Vote des 4 taxes

- Taxe habitation : 15,81%
- Taxe foncière (bâti) : 8,76%
- Taxe foncière (non bâti) : 18,90%
- CFE : 15,76%

Vote des subventions

- > École de Bainville-aux-Miroirs = 800 €
- > École de Gripport = 150 €
- > Foyer rural de Bainville-aux-Miroirs = 800 €
- > ACCA (chasse) = 50 €
- > Donneurs de sang = 80 €
- > Jeunes sapeurs-pompiers Bayon = 50 €

Vote du budget 2018 de la commune

Investissement

- > Dépenses : 179 635,00
- > Recettes : 179 635,00

Fonctionnement

- > Dépenses : 255 094,25
- > Recettes : 284 363,64

Approbation et vote compte de gestion compte administratif assainissement 2017 :

Investissement

- > Dépenses
Prévu : 114 826,03 Réalisé : 0,00 RAR : 114 826,00
- > Recettes
Prévu : 114 826,03 Réalisé : 114 826,33

Fonctionnement

- > Dépenses
Prévu : 17 197,76 Réalisé : 15 279,95
- > Recettes
Prévu : 17 197,76 Réalisé : 10 821,94

Résultat de clôture de l'exercice

- > Investissement : 0,03
- > Fonctionnement : 2 739,85
- > Résultat global : 2 739,85

Vote du budget primitif 2018 assainissement

Investissement

- > Dépenses : 114 826,00
- > Recettes : 124 336,03

Fonctionnement

- > Dépenses : 13 215,00
- > Recettes : 13 239,85

DÉLIBÉRATIONS DU 2 JUIL. 2018

- > Adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation « RGPD », proposé par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (CDG 54)
- > Approbation de la prise de compétence par la Communauté de communes du pays du Saintois « établissement et exploitation » d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques prévue au I de l'article L.1425-1 du CGCT, à l'exclusion de la télédistribution par réseau câblé ou antenne collective ».
- > Travaux éclairage public. Choix de l'entreprise Sarl Labeys Frères, pour un montant total de travaux HT = 33 876 €. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de regroupement et de valorisation des certificats d'économies d'énergies dans le cadre du programme CEE « économies d'énergies dans les TEPCV ».

DÉLIBÉRATIONS DU 25 SEPT. 2018

- > Renouvellement du contrat assurances des risques sanitaires pour le personnel communal.
- > Location des deux salles municipales au Conservatoire des sites lorrains à 350 €/mois à compter du 1^{er} novembre 2018.
- > Versement d'un don à l'association AEIM pour un montant de 100 € en remplacement de l'opération brioches.

DÉLIBÉRATIONS DU 6 NOV. 2018

- > Souscription au contrat mutualisé garantie de maintien de salaire pour les agents municipaux

DÉLIBÉRATIONS DU 17 DÉC. 2018

- > Souscription à la SPL Gestion locale du CDG54.
- > Décision modificative budgétaire pour achat d'action de 100 € à la SPL.
- > Convention avec MMD54 en matière d'assistance technique dans le domaine de l'eau, de la voirie et de l'aménagement.
- > Décision de ne pas accorder au receveur municipal l'indemnité de conseil pour l'année 2018.



Remise des prix
du concours
Village fleuri



Des conseillères municipales, l'employé
communal et des bénévoles en action



L'AMÉLIORATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Fleurissement du village LAURÉATS DU CONCOURS VILLAGES FLEURIS

La Communauté de Communes du Pays du Saintois organise chaque année un concours de fleurissement pour récompenser les plus beaux villages et les plus belles maisons fleuries de son territoire. La cérémonie de remise des récompenses a rassemblé environ 160 personnes le samedi 29 octobre à Diarville. C'est 82 habitations qui ont été récompensées sur les 32 communes inscrites et également récompensées. Le jury, composé de nombreux bénévoles, a parcouru les communes qui ont été divisées en 9 groupes. Sont pris en compte pour l'attribution du prix aux communes : la qualité et la diversité des espèces plantées, la présence d'arbres et d'arbustes, le choix de fleurs vivaces, l'utilisation de paillage, la propreté des points d'apports volontaires de tri, l'originalité du fleurissement. Cette année encore, **la commune de Bainville-aux-Miroirs a remporté le premier prix dans sa catégorie** (260 à 450 habitants) avec en récompense un bon d'achat de 40 euros et un hydrangea. Nous remercions les Pépinières Bertrand pour les plantes offertes.

Dans la catégorie des particuliers, **M^{mes} Brice et Morel, M. et M^{me} Bertrand ont été récompensés pour la qualité de leur fleurissement.** Chacun a reçu un bon d'achat de 30 euros, ainsi qu'un cyclamen. Toutes nos félicitations ! Nous remercions également tous les habitants qui fleurissent leur logement et prennent en charge les bacs à fleurs pour l'arrosage.

TRAVAUX VERTS

Une haie a été installée sur l'aire de détente, celle de la placette de la stèle a été ôtée afin de mettre en valeur cet espace. Un engazonnement et une protection de la stèle sont prévus. En vue de protéger les berges de la Moselle, des arbres à proximité du terrain de camping ont du être abattus. Dans le quartier des Chaussottes, quelques arbres devenus trop envahissants au fil des années ont été coupés. Ces travaux ont été effectués par l'agent communal et des conseillers municipaux avec le concours de MM. Claude Buzzi, Bernard Gérard, Philippe Richard et Vincent Schwarz.



La placette de la
stèle plus aérée



Abattage d'arbres
à proximité du
terrain de camping

Brûlage des déchets verts STOP AUX IDÉES REÇUES

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit (circulaire ministérielle du 18 novembre 2011). Le contrevenant peut écopier d'une amende de 450 euros. Les émissions en particules liées à cette combustion incomplète sont néfastes à la qualité de l'air et notre santé. Les déchets verts sont à déposer à la déchetterie à Tantonville.



**BRÛLER 50 kg
DE VÉGÉTAUX À L'AIR LIBRE**



- 1 à 25 fois plus d'oxydes d'azote
- 10 à 220 fois plus de dioxines et furanes
- 3 à 490 fois plus de benzène
- 2 à 540 fois plus de monoxyde de carbone
- 5 à 900 fois plus de composés organiques volatils
- 70 à 920 fois plus de particules fines
- 370 à 3 300 fois plus d'hydrocarbures aromatiques polycycliques

 Véhicule le moins polluant

Véhicule le plus polluant 

**... QU'UN TRAJET DE 20 km
JUSQU'À UNE DÉCHETTERIE**



La notion de véhicule plus ou moins polluant dépend de 2 paramètres : l'âge du véhicule (récent, ancien) et le type de carburant (diesel, essence).

DÉCHETTERIE

La déchetterie du Pays du Saintois est située entre Tantonville et Omelmont, sur la D9C, à proximité de la gare de Tantonville. Pour accéder à la déchetterie, vous devez posséder **votre carte d'accès à la déchetterie, distribuée avec votre bac à ordures ménagères** (ou autres systèmes). Votre carte d'accès en déchetterie peut également vous être délivrée au siège de la Communauté de Communes (justificatif d'identité requis). Une demande de conventionnement avec la communauté de communes du Bayonnais pour un accès aux habitants de la vallée de la Moselle à la déchetterie de Bayon est toujours en cours. Un conventionnement similaire existe pourtant pour les habitants du Saintois proches de la déchetterie de Mirecourt. Pour l'instant, les conditions financières exigées par la collectivité du Bayonnais ne sont pas supportables pour le contribuable de notre communauté de communes. On ne peut que le regretter.

PESTICIDES, C'EST FINI

Fini le Roundup et autres pesticides de synthèse pour les jardins ! Depuis le 1^{er} janvier 2019, il

est interdit au jardinier amateur d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires (herbicide, insecticide, fongicide). Privilégiez les solutions naturelles comme les cendres de cheminée, le savon noir, les purins d'ortie, de rhubarbe ou de prêles, le lait dilué ou encore des pièges à phéromones. Enfin, diversifiez les plantations au jardin et les cultures au potager avec une rotation pour éviter aux indésirables et aux maladies de se propager rapidement.



À louer paquis communaux
au tarif de 15 € par an,
s'adresser en mairie.



**JE RESPECTE
LES HORAIRES
DE TONTE**

- > en semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- > le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- > le dimanche : de 10 h à midi.

Déchets

MOINS JETER, MIEUX TRIER, C'EST POSSIBLE !

Avec la croissance de la population mondiale et la hausse de la consommation individuelle pour se nourrir, se chauffer, se déplacer et satisfaire nos besoins matériels, l'impact de l'humanité sur l'environnement augmente considérablement.

Pour éviter d'épuiser les ressources de notre planète et limiter la pollution, nous pouvons diminuer le poids de notre poubelle en changeant nos habitudes de consommation et en recyclant nos déchets.



10 ÉCOGESTES POUR L'AVENIR DE MA PLANÈTE

Limitons la production de déchets



Je réduis les emballages



Je consomme des produits de saison



J'évite le gaspillage alimentaire



Je bois l'eau du robinet



J'utilise des produits durables plutôt que jetables

Recyclons les déchets



Je composte dans mon jardin ou en appartement



Je trie le papier, le verre, les emballages en plastique, métal et carton



Je répare, je vends, je troque ou je donne les objets que je n'utilise plus



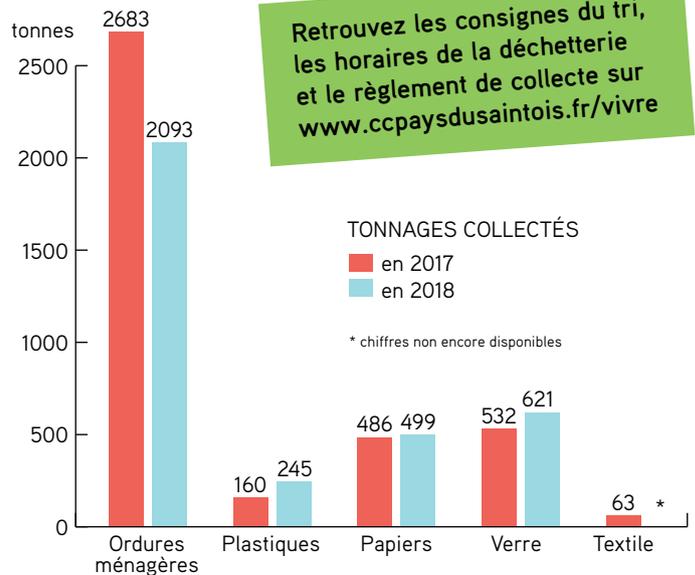
Je donne mes vieux vêtements



Je dépose les objets encombrants en déchetterie

NOS DÉCHETS ONT DIMINUÉ, CONTINUONS DANS CETTE VOIE

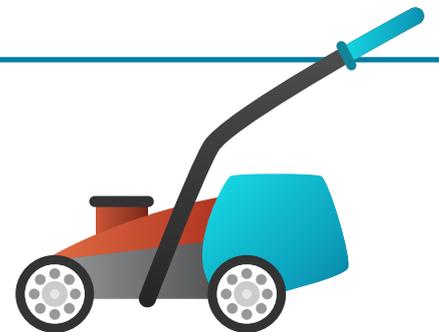
En 2017, les déchets ménagers collectés sur le territoire de la communauté de communes ont diminué tandis que les tonnages de la collecte sélective ont augmenté. Nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin. Au contraire, nous devons ensemble conforter ce changement d'habitudes, en renforçant les bonnes pratiques et en se mobilisant au quotidien.



Retrouvez les consignes du tri, les horaires de la déchetterie et le règlement de collecte sur www.ccpaysdusaintois.fr/vivre

BON PLAN

VOTRE TONDEUSE EST VOTRE BROEUR



Les résidus du potager (fanés), les tailles de haies fraîches de moins de 1 cm de diamètre, et tout ce que vous coupez à l'aide de votre taille-haie peuvent être broyés par votre tondeuse, une fois étalés sur une pelouse.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Depuis quelques temps il a été constaté une augmentation des incivilités, notamment au pied des points d'apport volontaire (verres, papiers, plastiques, cartons et même des vêtements !). Pour rappel, tout dépôt sauvage est formellement interdit. Les contrevenants s'exposent à des amendes et de possibles condamnations (Code Pénal).



ET SI VOUS PASSIEZ AU COMPOSTAGE ?

Qu'il soit très petit ou très grand, que ce soit un jardin d'agrément ou potager, composé uniquement de pelouse ou au contraire très varié, votre jardin génère des résidus végétaux utiles à sa fertilisation et sa santé. Ramasse-t-on le tapis de feuilles dans la forêt ? Alors pourquoi emmener en déchetterie des matériaux utiles au jardin ? Fragmentés en petits morceaux, tous les déchets verts (tontes, feuilles mortes, résidus du potager, tailles de haies y compris thuyas) peuvent servir à pailler au pied de vos plantes d'ornement ou potagères. Grâce au paillage, c'est **moins de corvées de désherbage, moins d'arrosage, moins de travail du sol, des plantes plus résistantes aux maladies et ravageurs.**

Composter ses biodéchets de cuisine (épluchures, marc de café, thé...) avec les déchets verts permet d'obtenir, en moins d'un an, **un amendement organique**



utile dans votre jardin mais également pour vos plantes d'intérieur ou la création de jardinières. Grâce au compostage, c'est une poubelle de cuisine plus légère (et sans odeur), moins de terreau à acheter, un sol riche en humus et en meilleure santé.



LES TRAVAUX

RÉSEAU D'EAU

Le remplacement des canalisations plomb, rue de Lebeville, petit côté démarré début novembre est en cours d'achèvement. Ces travaux sont financés par le syndicat des eaux de Pulligny. La commune devra prendre en charge les travaux de voirie

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la transition énergétique, la commune a bénéficié d'une subvention de Terres de Lorraine pour remplacer les lampes à vapeur de mercure des mâts d'éclairage public par des lampes LED, moins énergivores.



PLAN LOCAL D'URBANISME



La transformation du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé par la Communauté de communes du Pays du Saintois le 5 décembre dernier. En se dotant d'un PLU, la commune exprime sa volonté de disposer d'un outil essentiel pour assurer l'essor de son territoire en conservant son caractère rural tout en lui apportant une certaine dynamique de vie. Le PLU, désormais de compétence communautaire est consultable sur le lien suivant : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr (il suffit de taper « Bainville-aux-Miroirs » et vous pouvez ensuite chercher le lieu ou la parcelle qui vous intéresse et voir le règlement qui s'y applique en cliquant dessus).



AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX D'ISOLATION

La communauté de communes du Pays du Saintois œuvre pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie sur le territoire. Deux programmes d'aides à destination des particuliers sont mis en place :

- > une aide à la réduction des dépenses énergétiques des habitations avec critères de ressources,
- > une aide à la réduction des dépenses énergétiques des habitations sans critères de ressources.

Les travaux éligibles concernent :

- > les parois opaques : combles, toitures, terrasses, murs, planchers bas sur sous sol, vide-sanitaire ou passage ouvert.
- > les parois vitrées : fenêtres et portes-fenêtres, fenêtres de toitures, doubles fenêtres.

Pour toute question, contacter l'Espace Info Énergie

03 83 64 98 04



Formulaires de demande de subventions à télécharger sur

www.ccpaysdusainois.fr

NOUVELLES ENTREPRISES



SECRÉTARIAT À DOMICILE

Sandra Verrat s'est installée à Bainville-aux-Miroirs, aux Chaussottes en décembre 2018, le déclencheur à son installation a été le raccordement à la fibre, connexion indispensable à l'exercice de sa profession de secrétariat à domicile. Sa société a été créée en 2011 et grâce à la diversité de ses activités, elle a pu acquérir un bon réseau de clientèle. Ses prestations vont de la prise de rendez-vous à la gestion administrative et commerciale mais aussi d'aide aux personnes âgées dans le cadre de démarches administratives (déclaration d'impôts, courrier administratif). Elle est également agréée pour les démarches de carte grise.
Contact 06 50 67 94 37

D DISTRIBUTION

Cyril Desverne également installé aux Chaussottes, installe, entretient, assure la maintenance et le dépannage de sites de distribution et de gestion de caburant.
www.distribution54.fr



REGARD SUR L'ÉCOLE



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal qui comprend les communes de Bainville-aux-Miroirs, Gripport et Lebeuville possède 3 classes .

À Gripport, sont accueillis les élèves de petite moyenne et grande section (directrice Christelle Perrin, Atsem Marie-Christine Regulaire).

À Bainville-aux-Miroirs sont accueillis les élèves de CP CE1 CE2 (institutrice Delphine Labriet, Atsem Marie-Claude Guenin) et les élèves de CE2 CM1 CM2 (directrice Isabelle Triboulot).



À chaque rentrée scolaire un projet pédagogique est à mettre en place. Cette année, les enseignantes ont souhaité travailler sur un projet Chorale. Ainsi donc tous les lundis les deux classes se rassemblent et œuvrent sur l'apprentissage du chant. Les enfants sont très motivés et la kermesse de fin d'année nous promet vraisemblablement une belle surprise.

LE PÉRISCOLAIRE

- **Cantine** : lundi, mardi, jeudi et vendredi dirigée par Anne-Laure Kieffer secondée par Marie-Claude Guenin. Les repas sont livrés par la Sté API de Malzéville.
- **Garderie** : assurée par Valérie Barthelmy épaulée par Marie-Claude et Anne-Laure.

RENCONTRE MUSICALE FRÉDÉRIC CHOPIN

La Communauté de communes du Pays du Saintois a initié pour la première fois une semaine dédiée au musicien Frédéric Chopin dont la famille était enracinée dans le Saintois. Ce projet est né à l'initiative d'Éliane Mortal, responsable de la bibliothèque de Bainville-aux-Miroirs.

Du mercredi 30 au jeudi 31 mai, le conférencier-conteur Gilles Laporte s'est rendu dans les écoles du territoire pour présenter la vie de Frédéric Chopin. Le vendredi 1^{er} juin, l'intervention a eu lieu à la Maison des animations à Vaudigny, des bus étaient affrétés pour permettre la venue de 4 écoles du territoire dont l'école de Bainville-aux-Miroirs avec les sections CM1 et CM2. La rencontre musicale se déroulait en présence du professeur de piano de l'école de musique du Saintois R. Shuguangli, 110 élèves et leurs encadrants étaient présents pour cet événement.

Le soir, plus de 80 personnes ont assisté à la conférence. Entre chronologie historique et illustrations musicales, les participants étaient très satisfaits de la qualité de la prestation et de la richesse des informations. La soirée s'est close par des échanges et une séance de dédicace du livre de Gilles Laporte.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Fête de la Saint-Patrick

LES PETITS BAINGRIVILLOIS

Les Petits Baingrillois est une association de bénévoles et non pas de parents d'élèves. Ils ont depuis janvier 2018 ajouté dans leurs statuts un but supplémentaire, celui d'aider les écoles du regroupement pour leurs projets pédagogiques et/ou leurs sorties scolaires.

La composition du bureau :

- > Secrétaire : Gérald Moret (Gripport)
 - > Trésorier : Olivier Bouilly (Lebeuville)
 - > Présidente : Katy Ricque (Bainville-aux-Miroirs)
- Un bus a été financé pour la sortie de fin d'année.

En 2018, quelques manifestations ont été organisées dont :

- > 17 mars 2018 : **fête de la Saint-Patrick** à Bainville-aux-Miroirs
- > 2 juin 2018 : **kermesse des écoles** à la salle des plans d'eau à Gripport
- > 7 octobre 2018 : **loto** à Bainville-aux-Miroirs
- > 17 et 18 novembre 2018 : **le 5^e marché de Noël**

En 2019, sont organisés :

- > 2 février : **karaoké** à Bainville-aux-Miroirs
- > 31 mars : **marché de Pâques** à Bainville-aux-Miroirs
- > 28 juin 17h : **fête de la musique des écoles avec repas**
- > 6 octobre : **loto** à Bainville-aux-Miroirs
- > 17 novembre : **marché de Noël**

Contact Les Petits Baingrillois : Katy Ricque, présidente
courriel : lespetitsbaingrillois@gmail.com

LE FOYER RURAL

Contact Roselyne Hodot, présidente - tél. 09 88 28 15 32

Retrouvez-nous sur  Foyer rural Bainville-aux-Miroirs

ACTIVITÉS

> Gymnastique douce

Cette activité est proposée tous les mercredis de 19 h à 20 h dans la salle communale. L'animation est assurée par Cécile, qui sait adapter le rythme des séances à une douzaine d'adhérents.

> Ping-pong

Activité sous la responsabilité d'Hubert Vanne qui réunit une quinzaine de pongistes confondus pour loisirs et compétitions. Mardi soir et vendredi soir de 20 h à 22 h à la salle communale.

> Mercredis récréatifs

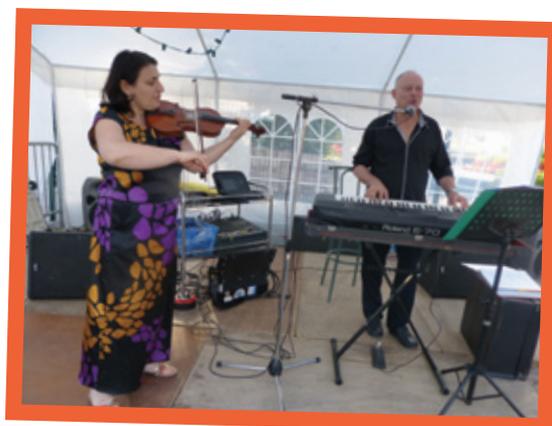
Une quinzaine d'enfants s'adonnent à différentes activités. Participation de 2 € goûter comprise.

ÉVÉNEMENTS EN 2018



> Puces des couturières

La 3^e édition des Puces des couturières organisée en mai a rencontré un vif succès.



> Fête de la musique

Belle fête de musique en juin, le public est venu en nombre pour vibrer au show musical de l'accordéoniste Arnold accompagné de Sophia et son violon qui enchanta le public au son des rythmes slaves et tziganes de sa lointaine Géorgie.



> Bainvillours au Marché de Sion

Bainvillours, la nouvelle réalisation du foyer rural est devenu le copain préféré des petits et grands Bainvillois en période de Noël et a séduit un large public au marché de Noël à Sion.

> Rallye lecture

11^e édition du rallye lecture qui a enchanté une cinquantaine d'adultes et enfants, dont le thème retenu était les fables de la Fontaine. La conteuse Denise a su conclure l'événement et tenir en haleine un public enfantin avec son histoire du gamin haut comme 3 pommes qui voulait grandir et toucher les étoiles.

> Choucroute

Vif succès pour ce moment festif, la soirée choucroute qui a réuni en mars 2019, une cinquantaine de personnes ravies de ce repas convivial.



ÉVÉNEMENTS À VENIR EN 2019

- > 27 avril : **chasse aux œufs de Pâques**
- > 5 mai : **puces des couturières**
- > 30 juin : **O Tour de la tour**, 2^e édition
Fête médiévale avec des combats médiévaux et des démonstrations de fauconnerie. Exposition sur les châteaux forts, marché campagnard et artisanal, atelier poterie, jeu de construction à base de rondins, jeu de bilboquets, tir à l'arc, jongleur et troubadours, repas médiéval.
- > 7 septembre : **portes ouvertes au foyer rural**. Découverte des activités.
- > 22 septembre : **vide-grenier**
- > 26 octobre : **soirée couscous**
- > 23 novembre : **soirée Beaujolais**
- > 14 décembre : **assemblée générale du foyer rural**

ÉVÈNEMENTS

AVRIL 2018

Plantation devant l'école



MAI 2018

Commémoration monument aux Morts



MAI 2018

Fête des mères



MAI 2018

Découverte de la faune et de la flore avec le conservatoire des sites lorrains



DÉCEMBRE 2018

Saint-Nicolas



JANVIER 2019

Repas des Aînés





Vous venez d'emménager à Bainville-aux-Miroirs. Venez nous rencontrer en mairie, nous vous donnerons toutes les informations nécessaires pour une intégration réussie dans notre village.

RENSEIGNEMENTS UTILES

> Mairie

Tél. 09 62 13 72 04 - fax 03 83 72 84 75
Courriel : mairie@bainville-aux-miroirs.fr

> Permanence secrétariat

M^{me} Muriel Daviller
Ouverture lundi : 8h45 - 9h45 et jeudi : 17h30 - 19h
Le maire reçoit sur rendez-vous

> Correspondant de presse

M^{me} Verrat - tél 06 50 67 94 37

> Responsable salle polyvalente

M^{me} Chantal Thiery

> Bibliothèque

M^{me} Éliane Mortal
Ouverture samedi de 14h à 16h

> Assistante sociale

Centre médico-social de Bayon
Tél. 03 83 72 52 12

> Infirmière

M^{me} Laetitia Midon
Tél. 06 84 49 12 91

> Pompiers Bayon

Tél. 18 ou 112

> Collecte des ordures

Ordures ménagères : le mardi matin

> Déchetterie du Saintois

Rue de la Gare - Tantonville
Tél. 03 83 52 93 46
www.ccpaysdusaintois.fr

> École primaire

Directrice : M^{me} Isabelle Triboulot
Tél. 03 83 72 84 90

> S.A.U.R.

Tél. 03 83 46 61 03

> Foyer rural

Présidente : M^{me} Roselyne Hodot
Tél. 09 88 28 15 32

> A.C.C.A. de Bainville-aux-Miroirs (chasse)

Vice-président : M. Florent Cunat
Tél. : 06 10 26 72 27

> Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

M^{me} Cathy Gruber
Tél. 03 83 74 21 45
courriel : c.gruber@cren-lorraine.fr

> Communauté de communes du Pays du Saintois

21, rue de la Gare - 54116 Tantonville
Tél. 03 83 52 47 93
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

DÉFIBRILLATEUR À L'ENTRÉE DE LA MAIRIE

Si vous êtes témoin d'un accident cardiaque, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- > M^{me} Cathy Guillot
37, rue de Lebeuville
Tél. 03 83 72 42 71
Tél. 06 83 41 01 09
- > M^{me} Sandrine Vaccon
39, rue des Chaussottes
Tél. 03 83 72 59 54
Tél. 06 99 38 17 90
- > M. Hodot
37, rue des Chaussottes
Tél. 06 76 38 68 92
- > M^{me} Isabelle Triboulot
39, rue du Faubourg de
Damas - Moriville
Tél. 06 50 09 21 53
- > M^{me} Brigitte Meyer
Bingerville
Tél. 06 70 75 87 05
- > M^{me} Éliane Mortal
Tél. 06 37 42 86 68

Collecte du sang Maison de retraite de Bayon

PROCHAINES DATES

22
FÉV

17
MAI

24
JUIL

4
OCT

30
DÉC

CARNET

Nouveaux habitants

- > M. et M^{me} Verrat
Les Chaussottes
- > M. Desverne
Les Chaussottes
- > M^{me} Burton et M. Chaton
Les Chaussottes

Naissances

- > Lucas Sport
27 mars 2018

Décès

- > Lucienne Kinsing
8 août 2018
- > Jean-Claude Doyen
9 novembre 2018

AU REVOIR MIREILLE & GUY

De grands remerciements à Guy Bourguignon qui est arrivé en 1975 comme professeur des écoles jusqu'en 2001. Il a été secrétaire de mairie de 1981 à 2013 et secrétaire du SIVON de la Haute Moselle de 1976 à 2008. Responsable du Foyer Rural de 1985 à 2016, il a animé le club de ping-pong. Il quitte la commune pour de nouvelles aventures.



Est Républicain 23 01 2019